

A Dargé-Saint-Romain, le 25 juillet 2025

LETTRE DE SOUTIEN A MADAME LE MAIRE

Nous, élus, habitants, citoyennes et citoyens engagés de la commune, souhaitons exprimer publiquement notre soutien à Madame le Maire, dont l'action, depuis six ans, a été guidée par l'intérêt général, la transparence et l'efficacité.

Depuis six ans, Madame le maire a œuvré avec détermination, transparence et intégrité pour le bien de tous. Son action s'est traduite par des projets concrets et bénéfiques : la création des 1000 dojos, la réfection de la toiture de l'école Pergaud, la création du pôle santé ou encore la sauvegarde de l'Ehpad les Tournesols, le foyer résidence le floral en lien avec l'ARS et le département. Autant de réalisations qui témoignent de sa capacité à monter des dossiers solides, avec des budgets restreints dans l'intérêt de la population.

Aujourd'hui, face aux critiques infondées ou aux tentatives de dénigrement, nous refusons de rester silencieux. Il est injuste de remettre en question le travail accompli, uniquement parce qu'une élue refuse de dire "oui" à tout sans garantie ni étude sérieuse. **C'est justement cette intégrité et cette exigence qui la rend crédible et respectée.**

Nous sommes également inquiets quant à l'avenir de la piscine, un lieu essentiel de vie, de sport et de lien social pour la jeunesse et les habitants ; partie intégrante des programmes d'enseignement scolaire. Grâce à l'engagement de Madame le Maire, elle a pu proposer différentes alternatives au Grand Châtellerault, restées sans réponses. Il est regrettable que la façon dont les choses ont été faites prennent une telle ampleur. **Bien évidemment il fallait sécuriser ce lieu mais la municipalité attendait du Grand Châtellerault un compte rendu de réunion et une date de mise en œuvre ce qui n'a pas été le cas et ce à quoi Madame le Maire a fait valoir la réalité des faits.**

Une réunion avec le Grand Châtellerault s'est tenue le mardi 15 juillet, en présence de madame le maire et deux de ses adjointes. A l'issue de celle-ci, un compte rendu a été demandé. Ce dernier n'a été transmis que le mardi 22 juillet par le Grand Châtellerault. Fait troublant : les travaux de remblaiement de la piscine avaient déjà été effectués dès le jeudi 17 juillet, soit cinq jours avant la réception de toute communication écrite ou téléphonique.

Nous ne pouvons accepter que six années de travail sérieux avec méthode, de présence constante sur le terrain, d'honnêteté et de projets menés à bien dans l'intérêt de ses habitants soient aujourd'hui balayées par des critiques sans fondement.

Nous appelons chacun à prendre du recul, à regarder objectivement le chemin parcouru, et à ne pas laisser la calomnie entacher une action menée avec sérieux et détermination.